

## Temps ordinaire - 3e Semaine: Lundi

**Texte de l'Évangile ( Mc 3,22-30):** Les scribes, qui étaient descendus de Jérusalem, disaient: «Il est possédé par Béelzéboul; c'est par le chef des démons qu'il expulse les démons». Les appelant près de lui, Jésus disait en parabole: «Comment Satan peut-il expulser Satan? Si un royaume se divise, ce royaume ne peut pas tenir. Si une famille se divise, cette famille ne pourra pas tenir. Si Satan s'est dressé contre lui-même, s'il s'est divisé, il ne peut pas tenir; c'en est fini de lui. Mais personne ne peut entrer dans la maison d'un homme fort et piller ses biens, s'il ne l'a d'abord ligoté. Alors seulement il pillera sa maison. Amen, je vous le dis: Dieu pardonnera tout aux enfants des hommes, tous les péchés et tous les blasphèmes qu'ils auront faits. Mais si quelqu'un blasphème contre l'Esprit Saint, il n'obtiendra jamais le pardon. Il est coupable d'un péché pour toujours». Jésus parla ainsi parce qu'ils avaient dit: «Il est possédé par un esprit impur».

---

**«Mais si quelqu'un blasphème contre l'Esprit Saint, il n'obtiendra jamais le pardon»**

Abbé Vicenç GUINOT i Gómez  
(*Sant Feliu de Llobregat, Espagne*)

Aujourd'hui, en lisant l'Évangile du jour, nous sommes étonnés -c'est "hallucinant" comme nous disons dans le langage courant-. «Les scribes, qui étaient descendus de Jérusalem» voient la compassion de Jésus pour les gens et son pouvoir qui œuvre pour les opprimés, et -pourtant- ils disent qu'«Il est possédé par Béelzéboul» et que «c'est par le chef des démons qu'il expulse les démons» (Mc 3,22). En réalité nous sommes étonnés de voir jusqu'ou peut arriver la malice et l'aveuglement humain, dans le cas présent, venant de gens lettrés. Ils ont en face la Bonté en personne, Jésus, l'humble de cœur, l'unique Innocent, et ils ne s'en rendent même pas compte. On suppose que se sont eux les sages, ceux qui connaissent les choses de Dieu afin d'aider le peuple, et en fin compte non seulement ils ne le reconnaissent pas mais en

plus ils l'accusent d'être diabolique.

Vu depuis cette perspective c'est assez pour leur dire: «Arrêtez-vous là!». Mais le Seigneur endure avec patience leur jugement téméraire de sa personne. Comme l'affirmait saint Jean-Paul II, Il est le «témoignage insurpassable de l'amour patient et de l'humble mansuétude». Sa condescendance illimitée l'amène même à remuer leurs coeurs en augmentant avec des paraboles et des considérations raisonnables. Bien qu'à la fin, Il les prévient que cet endurcissement de leur cœur, qui est une rébellion contre le Saint Esprit, ne sera pas pardonnée (cf. Mc 3,29). Et non pas parce que Dieu ne le veuille mais parce qu'avant d'être pardonné, il faut reconnaître son péché.

Comme l'a annoncé le Maître, la liste des disciples, qui ont souffert l'incompréhension quand ils agissaient avec les meilleures intentions, est longue. Pensons par exemple à Sainte Thérèse De L'Enfant-Jésus quand elle s'efforçait de d'emmener ses soeurs vers une plus haute perfection.

Ne nous étonnons pas, donc, si sur notre route nous trouvons les mêmes contradictions. Elles seront le signe que nous sommes sur la bonne route. Prions pour ces personnes et demandons au Seigneur qu'Il nous accorde l'endurance.

### *Pensées pour l'évangile d'aujourd'hui*

•

« Le diable est un maître pervers, qui mélange souvent ce qui est faux et ce qui est vrai, pour cacher avec une apparence de vérité le témoignage de la tromperie » (Saint Bède le Vénérable)

•

« À cette génération et à beaucoup d'autres on leur a fait croire que le diable était un mythe, l'idée du mal. Mais le diable existe et nous devons le combattre ! Même si vous n'en êtes pas très convaincus » (François)

•

« Les signes accomplis par Jésus témoignent que le Père L'a envoyé. Ils invitent à croire en Lui. (...) Alors les miracles fortifient la foi en Celui qui fait les œuvres de son Père : ils témoignent

qu'Il est le Fils de Dieu. Mais ils peuvent aussi être occasion de chute. Ils ne veulent pas satisfaire la curiosité et les désirs magiques. Malgré ses miracles si évidents, Jésus est rejeté par certains ; on L'accuse même d'agir par les démons » (Catéchisme de l'Eglise Catholique, n° 548)